

**COMITÉ EXÉCUTIF DES GRANDS LACS POUR L'ACCORD RELATIF À LA QUALITÉ DE L'EAU DANS
LES GRANDS LACS
MANDAT**

1. INTRODUCTION

Les gouvernements du Canada et des États-Unis (les Parties), conformément aux exigences de l'*Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs (l'Accord)* de 2012, s'engagent à « déployer le maximum d'efforts pour :

- a) coopérer et collaborer;
- b) élaborer des programmes, des pratiques et des technologies nécessaires pour améliorer la compréhension de l'écosystème du bassin des Grands Lacs;
- c) éliminer ou réduire, dans toute la mesure du possible, les menaces environnementales qui pèsent sur l'eau dans les Grands Lacs ».

Cet engagement est expliqué plus en détail dans les articles et les annexes de l'*Accord*.

Afin de relever ces défis et de contribuer à la mise en œuvre de l'*Accord*, les Parties établissent par la présente le Comité exécutif des Grands Lacs en vertu de l'*article 5 de l'Accord : Consultation, gestion et examen*.

2. MANDAT

Conformément à l'*Article 5 de l'Accord*, le Comité exécutif des Grands Lacs se réunira au moins deux fois par année, tantôt au Canada, tantôt aux États-Unis, selon les directives des Parties. Si les Parties sont mutuellement d'accord, il n'est pas nécessaire de mener les réunions du Comité exécutif des Grands Lacs en personne. Les réunions du Comité exécutif des Grands Lacs et de ses membres doivent servir de *forums* de discussion visant à donner des conseils aux Parties par l'entremise des deux coprésidents du Comité, dont un par Partie. Les Parties peuvent d'ailleurs tenir compte des conseils d'autres organismes pour prendre une décision quelconque.

Le rôle du Comité exécutif des Grands Lacs est de contribuer à la coordination, à la mise en œuvre, à l'examen et à la préparation de rapports sur les mesures, pratiques et programmes entrepris pour atteindre l'objectif de l'*Accord* en exécutant les tâches suivantes :

- Fournir aux Parties des perspectives et des idées sur les questions liées à la mise en œuvre de l'*Accord* provenant des organismes fédéraux, des gouvernements provinciaux et d'État, des gouvernements tribaux, des Premières nations, des Métis, des administrations municipales, des organismes de gestion des bassins versants et des organismes publics locaux;

- fournir des conseils aux Parties sur l'établissement de priorités binationales en matière de recherche scientifique et de mesures à prendre;
- fournir des conseils aux Parties sur les priorités de travail des sous-comités propres à une annexe afin d'assurer une mise en œuvre efficace de l'*Accord*;
- fournir des conseils aux Parties sur la préparation du *Rapport d'étape des Parties*;
- proposer aux Parties des produits chimiques sources de préoccupations mutuelles;
- offrir un forum aux Parties et aux membres du Comité exécutif des Grands Lacs pour rendre compte des mesures et du progrès à l'échelle nationale et binationale dans les Grands Lacs;
- offrir un forum aux Parties pour qu'elles puissent s'informer des activités prévues qui pourraient mener à un incident de pollution ou qui pourraient avoir des répercussions cumulatives importantes sur les Grands Lacs;
- offrir un forum aux non-membres pour qu'ils puissent faire part de commentaires et de conseils, au besoin.

3. MEMBRES

Le Comité exécutif des Grands Lacs sera coprésidé par les Parties. Les hauts représentants des entités canadiennes et américaines, qui sont chargés de la prise de décisions ou de mesures qui contribuent à la mise en œuvre de l'*Accord* et de l'atteinte de ses objectifs généraux et précis, seront invités à faire partie du Comité exécutif des Grands Lacs, notamment les organismes fédéraux, les gouvernements provinciaux et d'État, les gouvernements tribaux, les Premières nations, les Métis, les administrations municipales, les organismes de gestion des bassins versants et d'autres organismes publics locaux.

Les membres du comité au Canada	Les membres du comité aux États-Unis
<p><i>Organismes et ministères fédéraux :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Environnement et Changement climatique Canada – <u>Coprésident canadien du Comité exécutif des Grands Lacs</u> • Agriculture et Agroalimentaire Canada • Agence canadienne d'évaluation environnementale • Commission canadienne de sûreté nucléaire • Pêches et Océans Canada • Affaires mondiales Canada • Santé Canada • Infrastructure Canada • Office national de l'énergie • Ressources naturelles Canada • Parcs Canada • Services publics et Approvisionnement Canada 	<p><i>Organismes et ministères fédéraux :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Environmental Protection Agency – <u>Coprésident américain du Comité exécutif des Grands Lacs</u> • Département de l'Agriculture <ul style="list-style-type: none"> • Service d'inspection de santé animale et végétale • Service des forêts • Service de la conservation des ressources naturelles • Département de l'Intérieur <ul style="list-style-type: none"> • Bureau des affaires indiennes • Service de la pêche et de la faune des États-Unis • Commission géologique des États-Unis • Service national des parcs des États-Unis • Conseil sur la qualité de l'environnement

<ul style="list-style-type: none"> • Transports Canada 	<ul style="list-style-type: none"> • Département du Commerce <ul style="list-style-type: none"> • Administration nationale des affaires océaniques et atmosphériques • Département de la Défense <ul style="list-style-type: none"> • Corps of Engineers de l'armée américaine • Département de la Santé et des Services sociaux <ul style="list-style-type: none"> • Agence du registre des substances toxiques et des maladies • Département de la Sécurité intérieure <ul style="list-style-type: none"> • Garde côtière des États-Unis • Département du Logement et de l'Urbanisme • Département d'État • Département des Transports <ul style="list-style-type: none"> • Administration fédérale des autoroutes • Administration maritime
<p><i>Organismes provinciaux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario • Ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique de l'Ontario • Ministère des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario 	<p><i>États</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Minnesota • Wisconsin • Illinois • Indiana • Michigan • Ohio • Pennsylvanie • New York
<p><i>Premières nations</i></p> <p><i>Métis</i></p>	<p><i>Gouvernements tribaux</i></p>
<p><i>Municipalités canadiennes ou leurs représentants</i></p>	<p><i>Municipalités américaines ou leurs représentants</i></p>
<p><i>Organismes canadiens de gestion des bassins versants et autres organismes publics locaux ou leurs représentants</i></p>	<p><i>Organismes américains de gestion des bassins versants et autres organismes publics locaux ou leurs représentants</i></p>

4. SERVICES DE SECRÉTARIAT

Un secrétariat, composé du gestionnaire du Bureau du programme national canadien des Grands Lacs, d'Environnement et Changement climatique Canada et du directeur du Bureau du programme national des Grands Lacs (Environmental Protection Agency des États-Unis), avec l'aide de leur personnel respectif, doit appuyer les coprésidents du Comité exécutif des Grands Lacs et assumer les responsabilités suivantes :

- Préparation en vue des réunions du Comité exécutif des Grands Lacs, y compris l'élaboration des éléments suivants :
 - un ordre du jour, qui doit être approuvé par les coprésidents du Comité exécutif des Grands Lacs, avec l'appui des membres et des coresponsables des sous-comités propres à une annexe;
 - des trousseaux d'information;
 - des avis et des résumés de réunion.
- Consignation des résultats/procès-verbaux des réunions du Comité exécutif des Grands Lacs.
- Regroupement des commentaires et des conseils stratégiques fournis au cours des discussions du Comité exécutif des Grands Lacs.
- Suivi des activités du plan de travail des sous-comités propres à une annexe.
- Gestion des programmes et des tâches du Comité exécutif des Grands Lacs dans le contexte du cycle de gestion triennal et d'autres orientations stratégiques, fournies par les coprésidents du Comité exécutif des Grands Lacs.
- Superviser et suivre de près les activités et les progrès réalisés conformément aux articles de l'*Accord*.
- Exécution de toute autre activité qui, selon les coprésidents du Comité exécutif des Grands Lacs, est nécessaire à la coordination binationale lors de la mise en œuvre de l'*Accord*.

5. PROVINCE DE QUÉBEC, COMMISSIONS ET AUTRES OBSERVATEURS

La province de Québec et les commissions suivantes doivent être représentées aux réunions du Comité exécutif des Grands Lacs :

- Commission des Grands Lacs
- Commission des pêcheries des Grands Lacs
- Commission mixte internationale

Les organisations non gouvernementales qui souhaitent participer aux réunions du Comité exécutif des Grands Lacs peuvent demander d'y assister en tant qu'observateur. Les organisations non gouvernementales qui détiennent le statut d'observateur et qui seront représentées aux réunions du Comité exécutif des Grands Lacs figurent dans l'annexe A, qui sera mis à jour au besoin.

Le 20 décembre 2012, tel que modifié le 18 novembre 2021

6. RÉUNIONS DU COMITÉ EXÉCUTIF DES GRANDS LACS

Les réunions du Comité exécutif des Grands Lacs doivent être ouvertes au public.

ANNEXE A

LISTE DES OBSERVATEURS – dernière mise à jour le 18 novembre 2021

Observateurs du Canada	Observateurs des États-Unis
<ul style="list-style-type: none">• Association canadienne du droit de l'environnement• Ontario Federation of Anglers and Hunters• Georgian Bay Association• Georgian Bay Forever• Great Lakes Policy Research Network• Invasive Species Centre• Freshwater Future• SOS Great Lakes• Toxics Free Great Lakes Network (organisation binationale)• Pollution Probe• Environmental Defence• Water Institute, University of Waterloo• Blue Fish Canada• Ontario Aquaculture Association	<ul style="list-style-type: none">• Alliance for the Great Lakes• Council of Great Lakes Industries• National Wildlife Federation• Ohio Environmental Council• Council of Great Lakes Governors• Benedictine Sisters of Erie, PA• Northeast Midwest Institute• Council of the Great Lakes Region• The Nature Conservancy• Toxics Free Great Lakes Network (organisation binationale)